

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mis en ligne le 30/09/2022

**Délibération n° 2022-087
Séance du 27 septembre 2022**

Adhésion à l'association Aqua
Publica Europea

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 15 septembre 2022, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver l'adhésion à l'association Aqua Publica Europea pour l'année 2022,

Après en avoir délibéré

Article 1 : Approuve l'adhésion pour l'année 2022 à l'association Aqua Publica Europea, association internationale sans but lucratif de droit belge, dont le siège social est situé boulevard de l'Impératrice 17/19, 1000 Bruxelles, Belgique.

Article 2 : Dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur l'article 6281 de la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président



François-Marie DIDIER